

Tout porte à croire, ou plus exactement, tout porte à craindre que la promesse du Président Hollande ne sera pas tenue: Les créations de postes au niveau national pour la rentrée 2016 sont à nouveau insuffisantes.

Avec 12 suppressions de postes à la rentrée dans notre département dans les collèges, la FSU constate que les annonces sur la réforme du collège ont fait long feu. L'an dernier à la même époque, il était annoncé la suppression de 9 postes pour une baisse des effectifs de 161 élèves. Cette année dans le cadre de la réforme du collège, il est prévu la suppression de 12 postes pour une baisse des effectifs annoncée de 140 élèves. Lorsque l'on sait que la baisse projetée l'an dernier n'a pas eu lieu, il est clair que la situation ne s'améliorera pas dans les collèges du département.

A cela s'ajoute une quasi-stabilité du nombre de services partagés donc aucune amélioration des conditions de travail pour les quelques 90 collègues concernés. Cela montre d'ailleurs à quel point la réforme des collèges n'a pas été pensée quant à son application. Concertation pour les EPI, programmation d'établissement, ... rien n'est fait pour les collègues en complément de service qui, en outre, subiront comme les autres l'augmentation du nombre de réunions engendrées par la réforme.

Après quatre journées de grève où le taux de grévistes ne diminue pas et une manifestation nationale importante, le ministère maintient sa réforme alors même que sa mise en œuvre pose d'énormes problèmes. Les petits groupes annoncés par le ministère à grands renforts de communication ne semblent pas concerner les collèges de notre département. Les EPI qui ont occupé certains établissements au premier trimestre sont renvoyés à plus tard devant les difficultés d'organisation. L'explosion du nombre d'heures d'études à assurer laisse les petits établissements ruraux sans solution si le nombre de surveillants n'est pas augmenté.

Lorsque l'on sait qu'au delà de ces problèmes de mise en œuvre, c'est l'équité entre élèves et entre territoires qui est largement remise en cause par cette réforme, la FSU ne peut que poursuivre la mobilisation contre cette dernière et appeler le ministère à entendre les enseignants mais aussi les parents d'élèves qui de plus en plus s'expriment clairement contre cette réforme. Il est encore temps d'être raisonnable.

Dans le premier degré, la baisse démographique aurait pu nous permettre d'offrir de meilleures conditions de travail, l'administration préfère prélever des postes afin de faire des économies.

Dans notre département, nous assistons à une carte scolaire menée au pas de charge ce qui est sans doute dû au calendrier contraint par les vacances scolaires. En outre, l'attitude de la ville de Nevers quant à elle est inqualifiable.

Déjà l'an dernier, la FSU dénonçait les risques de désert scolaire dans la Nièvre, nous constatons aujourd'hui que nos inquiétudes sont confirmées. Cette dotation ne permettant pas de répondre aux besoins de notre département. Pas seulement aux besoins tels que nous les définissons à la FSU et qui nécessiteraient la création de postes pour être satisfaits. Mais la dotation est tout bonnement insuffisante pour assurer le remplacement des collègues absents c'est-à-dire une véritable continuité du service public, comme elle l'est aussi pour assurer une formation continue digne de ce nom.

C'est pourquoi, la FSU soutient et relaie la pétition de la FCPE qui demande à la ministre de revenir sur cette dotation.

En intersyndicale, nous avons adressé un courrier à Mr le Recteur, contestant le "moins dix postes" et nous appelons à un rassemblement dans la rue de la Préfecture le 14 mars ; nous demandons également que 2 personnes par école menacée soient écoutées au sein même du CDEN, afin que le désarroi de la population ne soit pas caché dans une petite salle à côté. Ce sont tous les membres du CDEN qui doivent entendre les incidences des décisions qui seront prises, y compris les délégués du conseil départemental.

La FSU note l'absence d'efforts à destination des moins de trois ans car la carte scolaire ainsi pensée actuellement est fortement dissuasive, pour les parents, au vu des conditions en termes de distance, d'amplitude horaire ou d'encadrement. Elle est aussi fortement dissuasive pour nos collègues, en termes de conditions d'accueil, d'effectifs trop élevés, de l'absence d'ATSEM à certains moments etc .

Enfin, les personnels sont en attente de reconnaissance salariale.

Les négociations qui se dérouleront le 17 mars seront décisives. A quelques jours de l'ouverture des négociations dans la Fonction publique, la FSU rappelle son exigence qu'il soit mis immédiatement fin au gel du point d'indice et que celui-ci soit revalorisé significativement pour conforter les salaires de tous les agents.

Quant aux difficultés et l'amplitude horaire de travail – dont le travail invisible- , nous aurions trouvé judicieux de créer des postes d'agents de prévention auprès de nos collègues ; si la FSU se réjouit que les collègues et les IEN se saisissent maintenant des fiches RSST, le travail en amont serait toutefois plus judicieux dans la mesure où il permettrait d'éviter des situations aisées à identifier.

S'agissant de la loi El Khomri, la FSU est partie prenante du combat contre la réduction des droits et garanties du monde du travail. Nous appelons les personnels à rejoindre les manifestations et initiatives prises par les organisations syndicales pour le retrait de ce projet de loi.